

Développer les compétences psychosociales à l'école



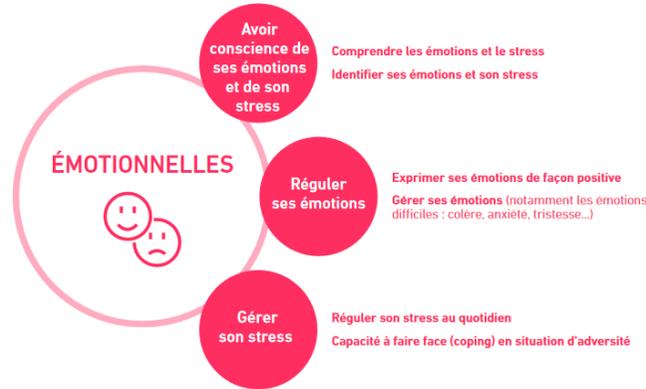
Sur la base de ces trois grandes composantes, *Santé publique France* a récemment retenu 9 compétences générales :



Les CPS, de quoi parle-t-on ?

Les compétences psychosociales s'inscrivent dans une démarche de **santé globale** définie par l'OMS comme « un état complet de bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Dans les années 90, l'Organisation définit les CPS comme « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne [...] à maintenir un état de bien-être subjectif qui lui permet d'adopter un comportement approprié et positif à l'occasion d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement ». Les CPS sont alors divisées en 10 grandes habiletés regroupées par paires : savoir résoudre des problèmes/savoir prendre des décisions ; avoir une pensée créative/avoir une pensée critique ; savoir communiquer efficacement/être habile dans les relations interpersonnelles ; avoir conscience de soi/avoir de l'empathie ; savoir réguler ses émotions/savoir gérer son stress. Les compétences psychosociales sont interdépendantes.



Par la suite, l'Organisation rassemble les CPS en **trois grandes compétences** :



Les CPS dans le socle commun et les programmes

En 2016, les CPS apparaissent dans le **Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture**, à travers le domaine 3 « la formation de la personne et du citoyen » : *expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres.*

Les **programmes du cycle 1** précisent que « l'école maternelle est une école bienveillante [...] Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité [...] En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà ».

Les **parcours éducatifs** désignent un ensemble structuré, progressif et continu d'enseignements et de pratiques pour renforcer et développer des compétences. Deux d'entre eux concourent particulièrement au développement des CPS : le **parcours citoyen** et le **parcours éducatif de santé**.

Le parcours éducatif de santé s'articule en 3 axes :



L'école joue un rôle important dans la santé et le bien-être des enfants et des adolescents. La démarche « **école promotrice de santé** », qui s'inscrit dans la continuité du parcours éducatif de santé, vise le développement d'une culture commune autour de cette thématique.

Pourquoi développer les CPS ?

Des recherches évaluatives et des synthèses de recherches ont prouvé la nécessité de développer les CPS. Certains programmes ont ainsi identifié une amélioration des comportements relationnels, une réduction des problèmes de santé mentale et des comportements problématiques, une confiance en soi renforcée et une meilleure réussite éducative et sociale. Dans le monde francophone, des chercheurs comme Edouard Gentaz, Béatrice Lamboy ou Rebecca Shankland impulsent ces programmes de développement des CPS.



Comment développer les CPS à l'école ?

Des pratiques favorables au développement des CPS :

Le développement des CPS ne peut se faire que sur la base d'un **climat scolaire positif et bienveillant** : pratiques coopératives, aménagement des classes et de l'école, prévention des conflits, lutte contre le harcèlement, justice scolaire, co-éducation, place du langage ...

Des programmes spécifiques de développement des CPS :

Le développement des CPS repose aussi sur des programmes spécifiques qui se caractérisent par :

- Des **ateliers formels** qui répondent à un objectif spécifique. Ils sont basés sur une pédagogie interactive et expérientielle (mises en situation, imitations, jeux de rôles ...).
- Des **pratiques informelles**, sous la forme de petits temps inscrits à l'emploi du temps, doivent aussi être développées.
- Le travail sur ces compétences s'inscrit dans la **durée** et sous la forme d'un **parcours**.
- Chaque intervenant doit travailler ses propres CPS. *Elles peuvent être développées tout au long de la vie !*

La page du Ministère de l'Éducation nationale consacrée au développement des CPS

<https://eduscol.education.fr/3901/developper-les-competences-psycho-sociales-chez-les-eleves>

Pour faciliter le déploiement des cours d'empathie et le développement des CPS, le Ministère propose quatre dispositifs :

- **Fri for mobberi** est un dispositif danois de lutte contre le harcèlement. Il repose sur une dynamique de groupe qui favorise le développement de communautés tolérantes et inclusives, notamment par le renforcement des compétences émotionnelles.
- Les **ateliers philo** afin d'apprendre à débattre, à échanger des idées dans un cadre démocratique autour d'une question philosophique.
- **Le jeu des Trois figures** de Serge Tisseron : il s'agit d'un jeu théâtral qui met en scène un agresseur, une victime et un tiers. Cette activité favorise une dynamique de classe sereine et le développement de compétences émotionnelles et narratives.
- Le **Kit Dgesco** qui peut être mise en place directement sans formation préalable et qui s'articule autour de 30 fiches thématiques.

D'autres exemples de programmes existants

La DSDEN de Savoie et les Universités de Genève et Savoie-Mont-Blanc ont mis en place une recherche, « **Emotimat** », sur le développement des compétences émotionnelles à l'école en lien avec les compétences didactiques. Cette recherche a permis la création d'un livret de l'enseignant et d'un document supports pour l'enseignement des émotions en maternelle.

<https://savoie-educ.web.ac-grenoble.fr/maternelle/emotimat>

D'autres programmes se développent également en France comme **Pilou et Filou, le voyage des ToiMoiNous** ou le **PRODAS**.



Des ressources

Sur la plateforme **Espace 62**, la **Mission Maternelle** propose des pratiques favorables au développement des CPS :

- La **théorie de l'attachement** pour travailler sur la sécurité affective. <https://pedagogie62maternelle.site.ac-lille.fr/genial-ly-sur-les-theories-de-lattachement/>
- L'**évaluation positive**. <https://pedagogie62maternelle.site.ac-lille.fr/mutualisation-et-videos/>
- Les **fonctions exécutives**. <https://pedagogie62maternelle.site.ac-lille.fr/cat/fonctions-executives/>
- L'onglet « **semaines de l'école maternelle** » permet d'accéder à de nombreuses ressources en lien avec les CPS. <https://pedagogie62maternelle.site.ac-lille.fr/semaines-de-la-maternelle/>

Sur l'**espace OTA**,

- L'équipe pédagogique de l'école Florian de Boulogne-sur-Mer et le pôle ressource de la circonscription nous partagent leur expérience des **ateliers philo** en MS. <https://podeduc.apps.education.fr/video/28538-ateliers-philo-florianmp4/>
- D'autres ressources (webinaire de Rebecca Shankland ou entretien avec Christophe Marsollier) sont accessibles sur le site OTA via ce lien : [https://ota62.site.ac-lille.fr/?s=comp%](https://ota62.site.ac-lille.fr/?s=comp%20)

Mais aussi ...



Trois parcours de formation à distance sont proposés aux enseignants sur la plateforme Magistère : *les compétences psychosociales et le parcours éducatif de santé ; développer les compétences psychosociales des élèves au 1^{er} degré ; prévenir et lutter contre le harcèlement.*

Une page, sur le site Réseau Canopé, est réservée aux CPS : elle propose de nombreux liens et références sur le sujet. <https://www.reseau-canope.fr/developpement-professionnel-des-enseignants/des-ressources-pour-le-formateur/les-competences-psycho-sociales.html>

Des conférences de Christophe Marsollier, IGESR :

https://www.youtube.com/watch?v=iW0Tes_aUYQ <https://www.youtube.com/watch?v=ExPO-iy2z-0>

Un article de Edouard Gentaz, professeur à l'Université de Genève sur le développement des compétences émotionnelles des plus jeunes. https://pedagogie62maternelle.site.ac-lille.fr/wp-content/uploads/sites/27/2023/02/RAISED_025_0261.pdf